

les autorités canadiennes qui autorisent ou non le service. Ainsi, en vertu d'une entente mutuelle, chaque ligne aérienne doit traiter avec le pays auquel elle ressortit. Si la compagnie en question s'adresse à l'autorité aéronautique civile et que cette dernière communique avec les autorités canadiennes, nous nous ferons un plaisir d'étudier soigneusement la question. Dans l'entre-temps, je ferai remarquer que Telegraph Creek est régulièrement desservi par une compagnie canadienne et, à mon sens, la situation n'est pas aussi grave que le laisse entendre l'honorable député.

STATIONS RADIOGONIOMÉTRIQUES DE SMITHERS ET TERRACE (C.-B.)

A l'appel de l'ordre du jour:

M. H. G. ARCHIBALD (Skeena): Quel est le ministère responsable de l'exploitation des stations radiogoniométriques à Smithers et Terrace (C.-B.)? Maintenant que la guerre est terminée, le Gouvernement se propose-t-il d'en continuer l'exploitation?

L'hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction): C'est le ministère dont je suis le titulaire qui en est responsable. On exploitait ces stations comme service de guerre tandis que le trafic était considérable, mais comme elles ne sont pas nécessaires au service aérien ordinaire, elles ont fermé leurs portes et ont été démantelées.

LA GUERRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'ANNONCE OFFICIELLE DE LA CESSATION DES HOSTILITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Vendredi l'honorable député de Macleod (M. Hansell) m'a posé une question et j'ai déclaré que je lui répondrais un peu plus tard. Voici ce qu'il a demandé:

Prévoit-on que le Gouvernement, pour ce qui est du pays, déclarera formellement que la guerre a pris fin et, le cas échéant, peut-on savoir quand aura lieu cette déclaration?

Je dois dire à mon honorable ami que, de l'avis du ministre de la Justice (M. St-Laurent), sa question soulève plusieurs points. Il faudra les examiner soigneusement avant qu'une réponse puisse être fournie. Je lui communique ce renseignement dès maintenant au cas où il pourrait se demander pourquoi la réponse tarde à venir.

L'hon. M. ROWE: La réponse ne viendra pas trop tôt en l'occurrence.

[L'hon. M. Howe.]

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, sur la motion de M. W. M. Benidickson, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, pour la première fois en six ans nous sommes aujourd'hui réunis dans une atmosphère de paix universelle. Après six années de guerre, nous nous trouvons enfin libérés d'ennemis dont les desseins étaient de priver de sens et nos vies et nos institutions gouvernementales.

Cette délivrance, nous la devons à diverses nations étrangères, nous la devons aussi aux fils et aux filles de nombreux foyers canadiens, à une vaste multitude d'humains dont l'histoire saura apprécier le rôle à sa juste valeur.

La mention du rôle joué par chacun durant ce conflit nous rappelle les principaux faits des premiers jours, la Grande-Bretagne, pour un temps seule en face de la puissance germanique, "prisonnière de sa propre grandeur passée"; la Chine, rangée en bataille, qui a soutenu la lutte depuis 1932; notre puissant voisin du Sud, les Etats-Unis, bien que officiellement en paix, occupés à rassembler leurs forces incommensurables pour les batailles décisives; enfin, un autre grand allié, l'Union des républiques socialistes soviétiques, manœuvrant avec lenteur afin de déjouer les plans de l'ennemi avant de se joindre aux armées de la libération. Nous voyons aussi chez nous une génération de vaillants jeunes gens, membres de la marine, de l'armée et de l'aviation, s'offrant en holocauste pour le salut de la civilisation.

A tous ces peuples, notre nation reconnaissante doit un sincère tribut. Quant à nos propres concitoyens et concitoyennes qui ont revêtu l'uniforme, notre dette envers eux restera à jamais impayable. Ils ont ajouté à la noblesse que comporte notre titre de Canadiens.

Nous ne saurions oublier pour autant nos ouvriers qui, à des postes moins exposés peut-être, n'en ont pas moins poursuivi des travaux aussi ardues sur les fermes, dans les mines, les usines, les bureaux et les laboratoires. Sans eux la victoire eût été impossible. Leur fidélité à leur devoir leur a mérité la reconnaissance de tout un peuple.

La joie spontanée de la nation nous a soulagés temporairement de la contrainte imposée par la guerre. Toutefois, il existe un sombre fond de graves pensées. Notre population, hommes et femmes, évalue le coût de la victoire en tenant compte des douleurs et des pertes humaines qui ont affligé presque tous les foyers, et elle se propose d'instaurer des jours meilleurs.